



L'ABF renonce à organiser le congrès de l'association à Marseille en 2013

Sur proposition de son groupe régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et décision de son Conseil national, **l'ABF renonce à organiser le congrès à Marseille en 2013**. Ce projet avait tout son sens dans la perspective de l'opération «Marseille capitale européenne de la culture en 2013». Il aurait appuyé cette démarche d'affirmation du potentiel culturel d'une de nos plus grandes capitales régionales et aurait contribué à conforter la place des bibliothèques dans le développement culturel.

C'est avec un grand regret que l'ABF se voit amenée à renoncer à son projet :

- regret vis-à-vis des bibliothécaires de la région, exerçant dans tous types d'établissements, qui auraient eu l'occasion à la fois de se mobiliser et d'être soutenu dans leur activité professionnelle ;
- regrets vis-à-vis des collectivités de l'agglomération qui agissent pour la culture et l'information, en particulier les communes et les universités ;
- regrets vis-à-vis de tous les acteurs culturels de l'agglomération. Mais les événements récents qui ont été mis sur la place publique concernant la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille rendent aujourd'hui impossible la tenue d'un tel congrès. Le retrait des deux conservateurs d'État en poste, dont le directeur, fait suite au désaveu, qui apparaît à beaucoup brutal, imprévisible et inexplicable, d'une démarche de réforme de l'organigramme qui avait été validé par les instances administratives et politiques de la Ville de Marseille.

Cet événement qui a provoqué une vive émotion au sein du personnel de la BMVR se traduit par le troisième départ d'un directeur des bibliothèques de Marseille enregistré en quelques années dans des conditions polémiques.

C'est toute la procédure de construction d'un projet de service et de validation administrative et politique qui apparaît viciée, avec une forme d'intervention de certains partenaires sociaux à la fois inhabituelle et peu exemplaire.

Une telle situation n'est pas de nature à faciliter le travail de nos collègues sur place ni de créer de bonnes conditions d'une prise de poste pour un éventuel successeur.

L'ABF exprime d'une manière générale son respect pour les assemblées délibérantes et les exécutifs territoriaux d'une part et pour le rôle des organisations syndicales dans une collectivité d'autre part.

Elle assume en même temps sa spécificité d'association professionnelle qui n'a à se situer ni sur l'échiquier politique, ni sur l'échiquier syndical. Elle est cependant conduite, dans les circonstances présentes et sans en tirer de conclusions générales, à déplorer avec force la situation qui s'est développée à la Ville de Marseille.

Elle saisit cette occasion pour s'interroger sur la nature actuelle des engagements contractuels entre l'État et les communes disposant d'une bibliothèque municipale classée, sans connaître la particularité de ce contexte qui ne concerne pas l'immense majorité des bibliothèques.

Elle apporte son soutien à l'ensemble des personnels des bibliothèques municipales de Marseille qui, dans des circonstances difficiles, assurent avec conscience professionnelle leur mission de service public et pense en tout premier lieu à la population marseillaise qui mérite une politique de lecture publique moderne et ambitieuse, à la hauteur d'une capitale européenne de la culture.

janvier 2011

Lettre du Bureau national au Ministre de la Culture Frédéric Mitterrand

Marseille gâche ses talents culturels : article Le Monde.fr 20 janvier 2011

Les chaises musicales : article La Marseillaise 7 décembre 2010